

<b>Numéro dans le SI local :</b>	
<b>Référence GESUP :</b>	
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	07-Sciences du langage
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Didactique du FLES (Français Langue Étrangère et Seconde)
<b>Job profile :</b>	The person recruited will teach the courses offered in the L3, M1 and M2 options. Particular attention to the didactics of plurilingualism, language acquisition and sociodidactics will be appreciated. Experience in language teaching (French or other languages), in France and/or abroad, is expected
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Language sciences
<b>Implantation du poste :</b>	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
<b>Localisation :</b>	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
<b>Code postal de la localisation :</b>	33607
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	DOMAINE UNIVERSITAIRE  33607 - PESSAC
<b>Contact administratif :</b>	MARIE BARBOSA
<b>N° de téléphone :</b>	Gestionnaire RH 0557124417
<b>N° de Fax :</b>	0557122117
<b>Email :</b>	rose-marie.barbosa@u-bordeaux-montaigne.fr
<b>Date de saisie :</b>	
<b>Date de dernière mise à jour :</b>	
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2024
<b>Date de publication :</b>	21/02/2024
<b>Publication autorisée :</b>	NON
<b>Mots-clés :</b>	
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	UFR LANGUES ET CIVILISATIONS
<b>Référence UFR :</b>	DEPT SCIENCES DU LANGAGE
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	UMR5263 (200711926M) - COGNITION, LANGUES, LANGAGE, ERGONOMIE
<b>Application Galaxie</b>	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

**CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2024**
**POSTE N° 0061**

<b>Nature de l'emploi</b>	Maître-sse de conférences
<b>Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)</b>	26-I-1
<b>Spécificité du poste</b>	Didactique du FLES (Français Langue Étrangère et Seconde)
<b>Section CNU</b>	7 – Sciences du langage
<b>Localisation</b>	Université Bordeaux Montaigne, UFR Langues et civilisations – Département sciences du langage – Domaine universitaire – 33607 PESSAC
<b>Etat du poste</b>	Vacant
<b>Date de prise de fonctions</b>	01/09/2024
<b>Résumé du poste en anglais</b>	The person recruited will teach the courses offered in the L3, M1 and M2 options. Particular attention to the didactics of plurilingualism, language acquisition and sociodidactics will be appreciated. Experience in language teaching (French or other languages), in France and/or abroad, is expected
<b>Euraxess research fields</b>	Language sciences
<b>Enseignement</b>	La personne recrutée est susceptible d'intervenir dans le cadre des formations dispensées en Licence (option <i>Didactique du français langue étrangère et seconde</i> et option <i>SDL et école</i> ), Master 1 (notamment dans les UE « pratiques réflexives », « enseignements transversaux », « enseignement du/en français » et « Compétences transversales et professionnelles »), et Master 2 (notamment en ingénierie pédagogique et dans les options proposées). Sera valorisée une ouverture dans les domaines de la didactique du plurilinguisme, de la recherche en acquisition des langues et de la sociodidactique, du numérique – dans le champ de l'enseignement et/ou dans les travaux de recherche – en vue de

	<p>l'élaboration des prochaines offres de formation. Une expérience dans l'enseignement des langues (français ou autres), en France et/ou à l'étranger, dans des institutions publiques et/ou privées, est attendue.</p> <p>Le/la futur(e) collègue viendra également renforcer un besoin d'encadrement fort en Master 1 (rapports de stage) et en Master 2 (mémoires à orientation professionnelle).</p>
<p><b>Recherche</b></p>	<p>Le poste sera rattaché à l'équipe <b>CLLE Montaigne</b>, antenne bordelaise de l'équipe mixte de recherche CLLE (Cognition, Langues, Langage, Ergonomie, UMR CNRS 5263), plus particulièrement dans l'axe de recherche <b>DILIFOR</b> (Didactique du français et des langues). Ce volet répond pleinement aux priorités scientifiques du laboratoire notamment par rapport au domaine de l'éducation. Ce champ de recherche est l'une des priorités scientifiques de l'INSHS au CNRS qui est le premier institut de rattachement de l'équipe CLLE. On attend du candidat/de la candidate une recherche résolument ancrée en DDL et porteuse de dynamiques nouvelles pour la section FLE, ce qui favorisera l'articulation formation-recherche. Le candidat/la candidate contribuera à l'essor des différents projets d'établissement dans lesquels la section FLE et le département SDL sont engagés.</p>
<p><b>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</b></p>	<p>On attend du/de la candidat-e qu'il/elle prenne en charge des responsabilités pédagogiques, par exemple la responsabilité et le suivi des stages en M1 ou encore le suivi des VAE et VAPP, ainsi que des responsabilités administratives (suivi de conventions dans le cadre des échanges internationaux).</p>
<p><b>Contact/informations</b></p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Adresse internet de l'unité : <a href="https://clle.univ-tlse2.fr/">https://clle.univ-tlse2.fr/</a></p> <p>Contact nominatif Recherche : Myriam Bras, <a href="mailto:myriam.bras@univ-tlse2.fr">myriam.bras@univ-tlse2.fr</a></p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :</p> <p>UFR Langues et Civilisations :</p> <p>Directrice : Ana Stulic <a href="mailto:ana.stulic@u-bordeaux-montaigne.fr">ana.stulic@u-bordeaux-montaigne.fr</a></p> <p>Directeur adjoint : Nicolas Guilliot <a href="mailto:nicolas.guilliot@u-bordeaux-montaigne.fr">nicolas.guilliot@u-bordeaux-montaigne.fr</a></p>

**Rappel des missions  
générales liées au  
statut des  
enseignant(e)s –  
chercheur(e)s**

*Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.*

Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche.<sup>[L]</sup><sup>[SEP]</sup> Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article L. 952-2 du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.

Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.

Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.

Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.

Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.

Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les

	statuts des établissements.
<b>Préconisations recherche</b>	<p>Il est attendu du/de la candidat.e une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux du/de la futur.e recruté.e puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité.</p>